

CC3R

COMPÉTENCE PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT



Mise en œuvre d'actions en faveur de la protection et la valorisation de l'environnement tel que :

- ▶ Réalisation d'études d'impacts,
- ▶ Mise en place d'une harmonisation relative à la publicité, aux enseignes et pré enseignes sur le territoire de la Communauté de communes,
- ▶ Entretien et nettoyage des plages, hors pollution exceptionnelle,
- ▶ Entretien, mise en valeur des chemins de randonnées et côtiers avec harmonisation de la signalétique.

NETTOYAGE DE PLAGES

Fonctionnement

Dépenses : 33 300 €

CC3R

COMPÉTENCE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Toutes études et actions destinées à la promotion et au développement de l'activité touristique d'intérêt communautaire :

- ▶ Editions de documents promotionnels,
- ▶ Présence sur les salons et foires,
- ▶ Promotion au niveau des médias,
- ▶ Réalisation et / ou modification de sites Internet et autres moyens de communication,
- ▶ Création et gestion de nouvelles infrastructures.

TOURISME

Fonctionnement

Dépenses : 42 190 €

Recettes : 10 000 €



Self Made Mab

n° 7

Juillet 2010

CC3R

CRAC'H
LOCMARIAQUER
ST PHILIBERT

Communauté
de communes
des 3 rivières

CONTACT :
Place des Trois Otages - ST-PHILIBERT
02-97-30-07-00

SOMMAIRE :

- P.1 : Editorial
- P.2 : Compétence Action Sociale
- P.3 : Compétence Voirie
- P.3 : Compétence Développement des Zones d'Activités et des Entreprises
- P.4 : Compétence Protection et Mise en valeur de l'Environnement
- P.4 : Compétence Développement du Tourisme



ÉDITORIAL

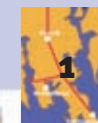
Après quatre années de fonctionnement, il nous est apparu important de faire le point sur les différentes actions menées par la Communauté de communes. Le rôle d'une communauté de communes est de mutualiser les moyens pour exercer un certain nombre de compétences. Ces compétences seront détaillées dans les pages suivantes avec les budgets correspondants en investissement et fonctionnement. Ces dépenses ne sont donc plus à la charge des communes mais sont réalisées par la communauté de communes. Les ressources viennent de la taxe professionnelle, des dotations de l'état et des subventions de la région, du conseil général, de la CAF. Qu'en sera-t-il du remplacement de la taxe professionnelle ? Nul ne le sait sinon qu'on peut être assuré d'avoir au moins une dotation équivalente. La responsabilité de leur imputation en incombe au conseil communautaire dans lequel les communes sont représentées par 5 élus de chaque commune, une égalité qui donne le même poids à chaque commune malgré des populations différentes.

Les dernières réalisations :

- ▶ La seconde tranche des chemins vélos avec un tronçon sur chaque commune.
- ▶ L'achèvement de la signalétique et des plantations sur la zone du Moustoir.
- ▶ L'édition d'un nouveau plan de la CC3R et de divers documents promotionnels pour l'office du tourisme.
- ▶ La mise en place d'une navette Crac'h-St Philibert-Locmariaquer pour l'été en collaboration avec le conseil Général.

Le Président

Jean-Loïc BONNEMAÏNS



Locmariaquer



COMPÉTENCE ACTION SOCIALE

Mise en œuvre d'actions intercommunales développées en faveur :

- de la petite enfance : crèche, Relais Assistantes Maternelles (RAM),
- de l'enfance et des jeunes : A.L.S.H. et tickets sports,
- des jeunes en recherche d'emploi,
- des personnes âgées

par la gestion et l'animation de plates-formes de services (Petite enfance, Emploi, Gérontologie, etc.) et des permanences décentralisées (RAM, Caisse d'allocations familiales, Mission Locale, Service Emplois Familiaux (SEF), Aide à domicile en milieu rural (ADMR), service de soins à domicile).

I - ANIMATION JEUNESSE

Services mis en œuvre par l'Union Française des Centres de Vacances (U.F.C.V.) dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Enfance : 3-8 ans

- Le temps périscolaire pour les enfants scolarisés en école primaire
 - L'accueil périscolaire (APS)
 - La pause méridienne
 - L'éveil musical
- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H)



Adolescents : 9-13 ans

- Les mercredis des 9-13 ans
- Les Tickets Sport Loisirs (9 - 13 ans)

Jeunesse : 14 ans et plus

- Les Tickets Sport Loisirs (14 - 17 ans)
- L'animation jeunesse

Aspect social de l'animation

- Le conseil municipal de jeunes (CMJ)
- Animations intercommunales :



- FESTIVAL DU JEU
- COMMUNICATION : site Internet et de bulletins intercommunaux
- MINI BUS

Fonctionnement

Dépenses : 341 240 € dont DSP 185 800 € et Mise à disposition de personnel : 95 800 €

Recettes : 152 200 € contrat jeunesse CAF

Investissement

Dépenses : mobilier et matériel pour les accueils de loisirs, accueils périscolaires, tickets sports (mini camps) : 5 500 €

II - ACTIVITÉS NAUTIQUES

Fonctionnement

- Dépenses : 17 000 €
- PASS VOILE
- PASS SPORT VOILE



III - MAISON DE L'ENFANCE

Services mis en œuvre par la société BABILOU-EVANCIA dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).



- Crèche Ty Héol : accueil régulier ou occasionnel pour des enfants de 0/4 ans (que les parents travaillent ou non).
- Relais Assistantes Maternelles (RAM) : lieu d'accueil des assistantes maternelles et des familles.

- Lieu d'accueil parents/enfants (LAEP) : service ayant pour objectif d'apporter des réponses à toutes les questions des parents.

Fonctionnement

Dépenses : 171 470 € dont 122 500 € de DSP et 16 600 € intérêts des emprunts

Investissement

Dépenses : 31 200 € dont emprunt 20 700 €, solde des travaux : 5 000,00 € et mobilier 5 500,00 €

IV - SERVICE DE TRANSPORT

Le transport de voyageurs en partenariat avec le Conseil Général n'est pas une compétence de la CC3R mais la Communauté de Communes participe à son développement par la mise à disposition du personnel et le prêt du minibus hors vacances scolaires.

Fonctionnement

Dépenses : 1 600 € hors vacances scolaires
7 396 € navette été

Organisation du service de transport local estival (juillet-août) par le Conseil Général Ti Bus CC3R.

- Desservir les bourgs des trois communes et les principales plages.
- Prendre en charge les clients potentiels (touristes) au plus près de leur lieu de villégiature (campings, bourgs notamment).
- Correspondance avec le réseau TIM pour permettre la liaison avec Auray et La Trinité/Mer-Carnac.
- Correspondance avec les passeurs entre Locmariaquer et Port Navalo.
- Correspondance avec la gare d'Auray

Du lundi au vendredi.

Tarif public : gratuité sur le service Ti Bus

Un dépliant horaire est disponible dans les mairies, l'Office de Tourisme et les commerces.



COMPÉTENCE VOIRIE

I - ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Fonctionnement

Dépenses : 36 000 €

II - CHEMINS

Fonctionnement

Dépenses : 54 500 € (mise à disposition du personnel pour l'entretien des chemins et intérêts des emprunts)



Investissement

Itinéraires cyclables

1^{ère} tranche :

Dépenses : 480 000 € TTC

Recettes : FCTVA : 64 000 €

Subventions Conseil Général : 120 000 €

Conseil Régional : 74 000 € - Emprunt : 222 000 €

2^{ème} tranche : travaux terminés en juin

Dépenses : travaux 1 180 500 €

et intérêts des emprunts 15 500 €

Recettes : FCTVA 154 000 €, emprunt : 440 000 €

et subventions Conseil Général 292 200 €, Conseil Régional 146 100 €.



COMPÉTENCE DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS ET DES ENTREPRISES

ZONE DE KERRAN

Les travaux de requalification de la zone ainsi que la mise en place de la signalétique ont été réalisés en 2009.

Il est toujours attendu que les services de la Préfecture valident l'arrêt de lotir qui a été déposé au cours du 1^{er} semestre 2008 pour pouvoir continuer les travaux.



ZONE DU MOUSTOIR

Les travaux d'extension de la zone ouest ont été réalisés en 2008.

Les travaux de requalification de la zone existante ont été réalisés en 2009.

L'extension sud de la ZA du Moustoir sera arrêtée puisque cette zone a été diagnostiquée comme « zone humide ».

Une étude devra être menée sur la partie nord pour analyser les faisabilités.

ZONE DE MANE LENN

La totalité des lots sur la ZA de Mane Lenn ont été vendus et les travaux sont terminés.

L'excédent budgétaire de cette zone sera transféré sur le budget principal 2010.

